



1^{er} trimestre 2014 : la reprise peine à se confirmer

En Auvergne, le 1^{er} trimestre 2014 est marqué par une stabilisation de la conjoncture après la légère amélioration du trimestre précédent. L'emploi salarié marchand demeure stable, tandis qu'il baisse légèrement à l'échelon national. Cette différence repose essentiellement sur l'évolution des effectifs dans les services marchands. Le recul de l'emploi intérimaire, comptabilisé dans les services marchands, est notamment quatre fois moins important en Auvergne qu'au niveau national. Le taux de chômage reste identique à celui du trimestre précédent, toujours inférieur de 1,1 point à la moyenne nationale.

Plusieurs éléments viennent conforter l'absence d'une réelle amélioration de l'économie régionale. Les difficultés du secteur de la construction s'amplifient, avec en particulier une nouvelle réduction de l'emploi salarié. Les mises en chantier de logements neufs s'effectuent toujours au ralenti. Les autorisations de futurs logements chutent. Parallèlement, les créations d'entreprises dans ce secteur régressent alors qu'elles augmentent au niveau national. Cette frilosité vis-à-vis de la création d'entreprise se ressent, par ailleurs, dans tous les autres secteurs d'activité, ce qui n'est pas le cas en France. Enfin, comme à l'échelon national, la fréquentation hôtelière s'avère inférieure à celle observée l'année dernière à la même époque.

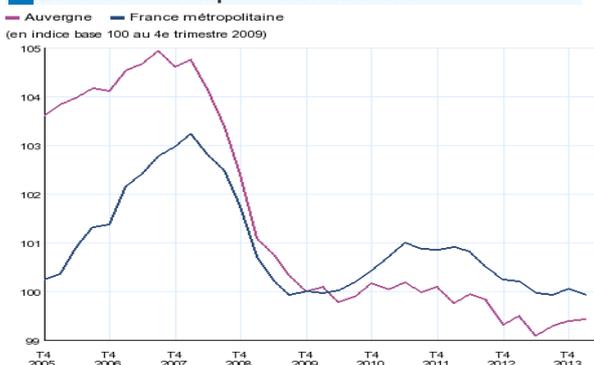
Alain Batifoulrier, Insee

Rédaction achevée le 11 juillet 2014

Stabilité de l'emploi salarié marchand

Au 1^{er} trimestre 2014, en Auvergne, les effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles sont stables par rapport au trimestre précédent, tandis qu'ils diminuent de 0,1 % en France métropolitaine.

1 Évolution de l'emploi salarié marchand



Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.
Note : données trimestrielles.
Source : Insee, Estimations d'emploi.

Cette stabilisation intervient après deux trimestres de hausse modérée. Sur un an, les effectifs salariés marchands ont reculé de 0,1 %, contre 0,3 % au niveau métropolitain.

Les effectifs des services marchands, qui regroupent 40 % de l'emploi salarié marchand total, progressent de 0,2 % par rapport au 4^e trimestre 2013 en Auvergne. À l'inverse, les effectifs métropolitains reculent d'autant. Cette diminution est entièrement imputable à la forte baisse de l'intérim (-4,8 %). Celle-ci est moins marquée en Auvergne (-1,2 %). Sur un an, l'emploi salarié des services marchands progresse de 1,1 % contre 0,3 % en France métropolitaine.

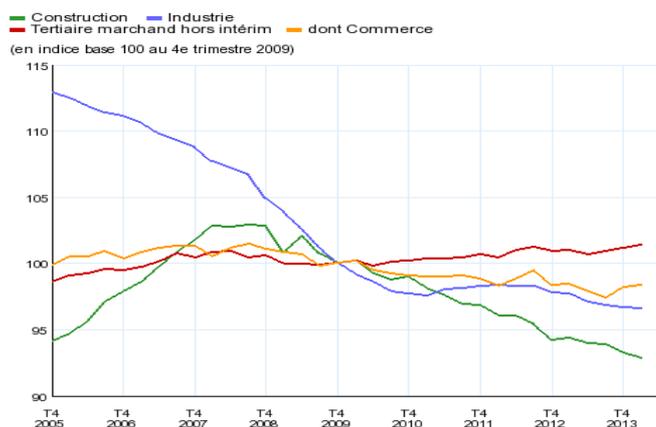
En Auvergne comme au niveau métropolitain, les évolutions dans le commerce sont plus atones : +0,1 % sur le trimestre, -0,1 % sur l'année.

En revanche, l'industrie auvergnate continue de perdre des salariés mais à un rythme plus faible qu'au plan métropolitain : -0,1 % sur un trimestre et -1,1 % sur un an (contre respectivement -0,2 % et -1,4 %).

Le secteur de la construction est confronté à des pertes plus marquées. Elles atteignent 0,4 % sur le trimestre en Auvergne et 0,3 % dans l'ensemble des régions

métropolitaines. Sur un an, le recul atteint 1,6 % dans la région et 1,5 % sur le territoire métropolitain.

2 Évolution de l'emploi salarié marchand par secteur en Auvergne



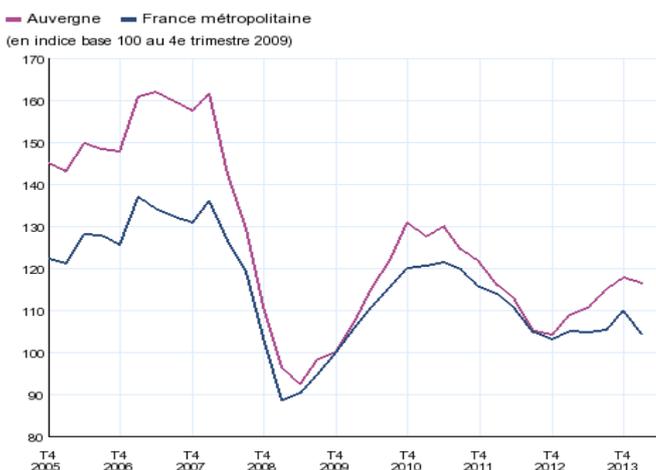
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.

Note : données trimestrielles.

Source : Insee, Estimations d'emploi.

La hausse conséquente de l'emploi en Haute-Loire contribue principalement à la stabilité de l'emploi salarié marchand régional au 1^{er} trimestre 2014. Dans ce département, les effectifs augmentent de 0,9 % après plusieurs baisses successives en 2013. Ils sont toutefois légèrement en deçà du niveau atteint un an auparavant. Dans le Puy-de-Dôme, les effectifs demeurent stables, après une série de hausses au cours de l'année précédente. C'est le seul département où l'emploi progresse sur un an (+ 0,9 %). Dans les deux autres départements, l'emploi recule. Il diminue de 0,3 % dans l'Allier, où le secteur de la construction perd 2,2 % de ses salariés, et de 0,2 % dans le Cantal. L'Allier est le département où la baisse est la plus forte sur un an (- 1,7 %), suivi du Cantal (- 1,4 %).

3 Évolution de l'emploi intérimaire



Champ : emploi salarié en fin de trimestre ; données corrigées des variations saisonnières.

Note : données trimestrielles.

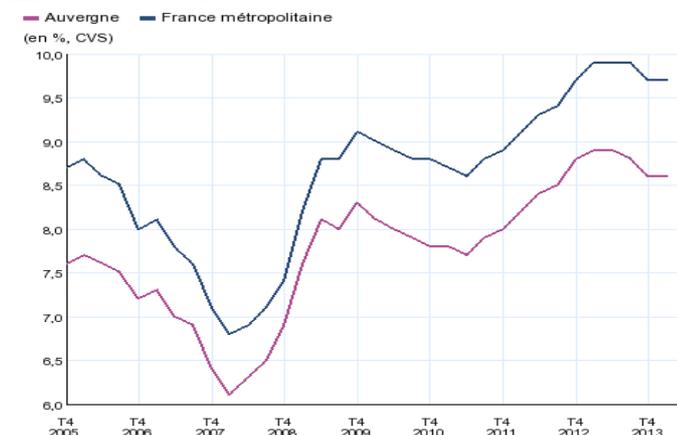
Source : Insee, Estimations d'emploi.

La baisse du taux de chômage s'interrompt

Au 1^{er} trimestre 2014, 8,6 % des actifs auvergnats sont au chômage (données corrigées des variations saisonnières), comme au 4^e trimestre 2013. Cette stabilisation intervient après deux trimestres consécutifs de baisse. Sur l'ensemble du territoire métropolitain, le taux de chômage demeure également inchangé à 9,7 %. Sur un an, il diminue de 0,3 point en Auvergne et de 0,2 point au niveau national.

Le taux de chômage se stabilise dans les départements auvergnats, excepté l'Allier. Dans ce dernier, il augmente de 0,2 point et retrouve son niveau des 2^e et 3^e trimestres 2013 (10,4 %). Comparé au premier trimestre de l'année précédente, le taux de chômage reste ainsi quasiment stable dans l'Allier alors qu'il se replie de 0,3 ou 0,4 point dans les autres départements de la région. Au 1^{er} trimestre 2014, le taux de chômage s'élève à 8,4 % dans le Puy-de-Dôme, 8,3 % en Haute-Loire et 6,5 % dans le Cantal.

4 Taux de chômage



Note : données trimestrielles.

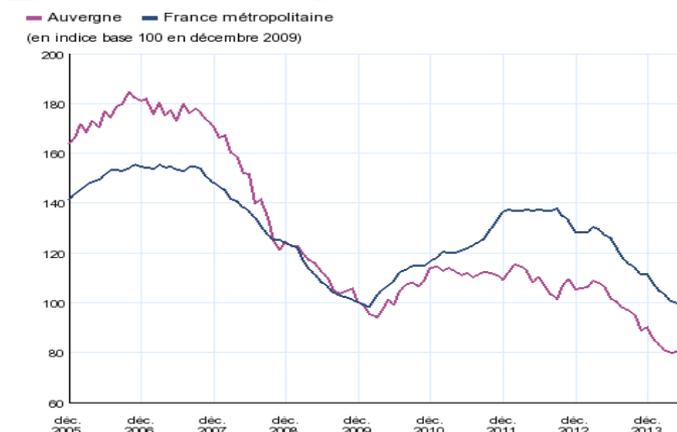
Source : Insee, Taux de chômage localisés (région), et au sens du BIT (France).

Incertitude persistante dans la construction

Le nombre de logements mis en chantier d'avril 2013 à mars 2014 augmente faiblement en Auvergne (+ 0,3 % par rapport à celui comptabilisé de janvier à décembre 2013). En métropole, il baisse de 2,7 %. Malgré tout, le secteur de la construction auvergnate n'échappe pas aux difficultés du moment. La comparaison avec la situation enregistrée fin mars 2013 est révélatrice. Sur un an, le nombre de logements mis en chantier dans la région baisse de 4,2 %, contre - 4,6 % en moyenne métropolitaine.

Parallèlement, les autorisations de nouveaux logements diminuent nettement en Auvergne comme sur le territoire métropolitain. Dans la région, elles s'avèrent inférieures de 10,7 % à celles enregistrées de janvier à décembre 2013. Sur l'ensemble de la métropole, le recul se limite à 7,8 %. En l'espace d'une année, les autorisations de nouveaux logements cumulées sur douze mois ont baissé de 25,8 % en Auvergne et de 21,2 % pour l'ensemble des régions métropolitaines.

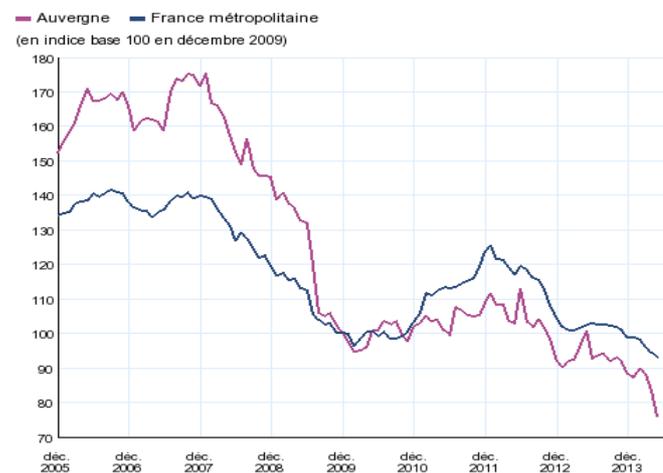
5 Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



Note : données mensuelles brutes, en date de prise en compte. Chaque point représente la moyenne des 12 derniers mois.

Source : SoeS, Sit@del2.

6 Évolution du nombre de logements commencés



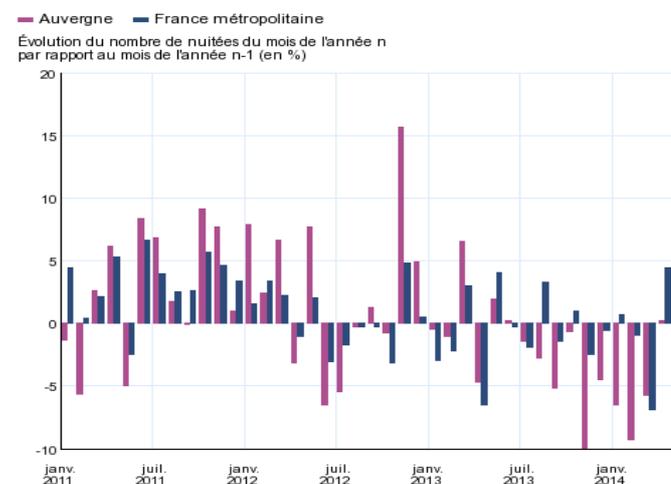
Note : données mensuelles brutes, en date de prise en compte. Chaque point représente la moyenne des 12 derniers mois.

Source : SoeS, Sit@del2.

Baisse conséquente de la fréquentation hôtelière

Les clients français et étrangers ont passé 583 300 nuitées dans les hôtels auvergnats au cours du 1^{er} trimestre 2014, soit 7,1 % de moins qu'au 1^{er} trimestre 2013 (-2,9 % à l'échelon national). Ce nombre de nuitées se situe ainsi en dessous de la moyenne des quatre années précédentes pour le même trimestre (-3,7 %). La baisse de fréquentation est continue de janvier jusqu'en mars. Elle atteint son maximum en février (-9,3 % par rapport à février 2013).

7 Évolution de la fréquentation dans les hôtels



Notes : données mensuelles brutes.

Suite au changement de méthode intervenu début 2013, les données 2011 et 2012 ont été rétropolées.

Sources : Insee ; direction du tourisme ; partenaires régionaux ; Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie.

Chute des créations hors auto-entreprises au 1^{er} trimestre 2014

En Auvergne, un millier d'entreprises ont été créées au 1^{er} trimestre 2014, hors auto-entreprises. Ce nombre se réduit assez nettement par rapport au trimestre précédent (-6,5 % en données corrigées des variations saisonnières et jours ouvrables), alors qu'il était resté stable tout au long de l'année 2013. Au niveau national, les créations hors auto-entreprises progressent au rythme de 1,3 %, proche de celui du trimestre précédent. Elles augmentent dans presque tous les secteurs de l'appareil productif alors qu'en Auvergne, elles diminuent partout. Le secteur des services contribue le plus à cette baisse. À l'origine de plus de 40 % des créations depuis plusieurs trimestres (en Auvergne comme en France), il subit une perte de 8,6 % par rapport au

Insee Conjoncture Auvergne n° 1 - Juillet 2014

trimestre précédent. En France, les créations dans ce secteur augmentent de 1,8 %. Dans celui du commerce, des transports et de l'hébergement-restauration qui concentre environ 30 % des nouvelles entreprises, les créations hors auto-entrepreneurs sont également orientées à la baisse. Elles reculent de 4,5 % par rapport au trimestre précédent. Cette diminution s'avère cinq fois plus élevée que la moyenne nationale.

Augmentation modérée des créations par auto-entreprise

Par rapport au 1^{er} trimestre 2013, les créations d'auto-entreprises augmentent de 1,8 %, soit un point de plus qu'en moyenne nationale.

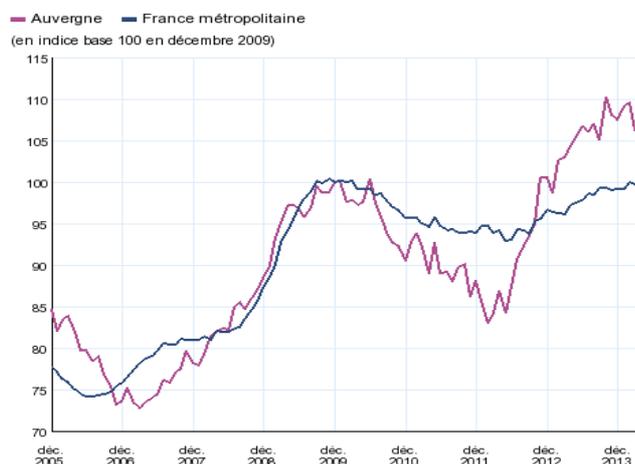
En Auvergne, la hausse la plus significative des créations en auto-entreprise relève du commerce, des transports et de l'hébergement-restauration (+15,6 % sur un an). Elle est trois fois plus élevée qu'en France. Les créations sont stables dans les services, qui accueillent une auto-entreprise sur deux. À l'opposé, les auto-entreprises créées dans le secteur de la construction sont en forte perte de vitesse (-16,6 %), tandis qu'elles progressent assez nettement à l'échelon national (+4,4 %).

Les créations d'auto-entreprises en Auvergne évoluent de manière très différente selon les départements. Elles sont en nette hausse dans l'Allier et le Puy-de-Dôme, où elles compensent la baisse des autres formes de création. En revanche, elles chutent dans les deux autres départements. En Haute-Loire, ce recul s'ajoute à celui des formes traditionnelles de création. Dans le Cantal, il vient contrebalancer l'accroissement important des créations sous des régimes plus classiques.

Recul sensible des défaillances d'entreprises

Durant les mois d'avril 2013 à mars 2014, 1 021 défaillances d'entreprises ont été prononcées en Auvergne. Malgré un contexte difficile, elles sont moins nombreuses qu'entre janvier et décembre 2013 (-1,3 % contre +0,6 % pour l'ensemble des régions métropolitaines).

8 Défaillances d'entreprises



Note : données mensuelles brutes au 10 septembre 2013, en date de jugement. Chaque point représente la moyenne des douze derniers mois.

Source : Banque de France, Fiben.

Contexte national : la croissance revient mais ne décolle pas

Au premier trimestre 2014, l'activité stagne. La croissance reviendrait en France au deuxième trimestre (+0,3 %). Au second semestre, la croissance ne décollerait pas : elle resterait moyenne (+0,3 % par trimestre). Au total, le PIB progresserait de 0,7 % en 2014, après +0,4 % en 2012 et 2013. Des facteurs persistants continuent de limiter l'ampleur de la reprise. Le pouvoir d'achat des ménages s'améliore certes, mais trop modestement pour conduire à une franche accélération de la consommation (+0,3 % en 2014) et à une reprise de l'investissement en logements neufs. Confrontées à une demande qui n'accélère pas, et avec un taux de marge qui se redresse mais reste bas, les entreprises ne sont pas enclines à investir. Enfin, les exportations françaises ne profiteraient pas pleinement de l'accélération attendue du commerce mondial, pénalisées notamment par l'appréciation de l'euro.

L'emploi total progresserait au premier semestre 2014 (+22 000 postes) comme au second semestre (+38 000) du fait des emplois aidés. Le taux de chômage augmenterait légèrement pour atteindre 10,2 % d'ici fin 2014.

Contexte international : les économies avancées ralentissent ponctuellement

Les économies avancées ralentissent au premier trimestre 2014, principalement du fait de la contraction de l'économie américaine. Dans la zone euro, l'activité accélère en Allemagne et en Espagne mais cale en France et en Italie.

Les économies émergentes traversent toujours une zone de turbulences : les attaques monétaires ont cessé mais les resserrements monétaires passés continueraient de peser sur l'activité. Leurs importations ne progresseraient que modérément d'ici la fin de l'année.

À l'inverse, les économies avancées retrouveraient de l'élan d'ici fin 2014. Aux États-Unis, l'activité rebondirait fortement. Au Royaume-Uni, la demande intérieure progresserait vigoureusement malgré un marché immobilier qui s'assagirait au second semestre. La zone euro, et notamment l'Espagne, retrouverait du tonus (+0,3 % par trimestre), grâce à une moindre consolidation budgétaire, un redressement de l'investissement et une baisse de l'épargne de précaution des ménages. En revanche, la construction continuerait de peser négativement dans la zone, excepté en Allemagne.

Méthodologie :

• Taux de chômage

Les taux de chômage localisés sont définis par zone d'emploi, département et région en métropole.

La méthode d'estimation des taux de chômage localisés repose sur l'estimation du chômage et de la population active occupée. Le chômage est obtenu par ventilation du chômage à l'aide de la structure géographique observée dans les DEFM à chaque trimestre. Chaque série obtenue est désaisonnalisée (corrigée des variations saisonnières). La population active occupée départementale s'appuie sur les estimations d'emploi au lieu de résidence issues du dispositif d'Estimations d'emploi localisées (Estel). Au-delà de la dernière année disponible dans Estel, les estimations au lieu de résidence sont prolongées pour la période récente par des indices d'évolution trimestriels de l'emploi au lieu de travail auxquels est appliquée une matrice de passage entre lieu de travail et lieu de résidence. Les indices d'évolution de l'emploi au lieu de travail utilisent principalement la source Epure (déclarations des entreprises aux Urssaf).

Les séries de taux de chômage localisés ont été révisées à partir de la publication des résultats du 4^e trimestre 2013. D'une part, le taux de chômage a été revu à la baisse au niveau national suite à la rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi. Ce nouveau calcul situe le taux de chômage national à un niveau inférieur de 0,5 point par rapport aux données publiées antérieurement. D'autre part, la méthode d'estimation des taux de chômage localisés a été améliorée sur différents points concernant notamment l'emploi au dénominateur des taux de chômage localisés (amélioration de la méthode de passage de l'emploi au lieu de travail à l'emploi au lieu de résidence, information sur les travailleurs frontaliers...). À partir d'avril 2014, les nouvelles séries de taux de chômage régionaux et départementaux sont rétropolées de ces deux effets.

• Emploi salarié marchand hors agriculture

Les estimations trimestrielles d'emploi salarié sont établies par l'Insee essentiellement à partir des informations Urssaf (Union pour le recouvrement de sécurité sociale et allocations familiales). Elles sont complétées par une estimation de l'emploi intérimaire. Ces estimations trimestrielles portent sur les secteurs dits « principalement marchands » : industrie, construction, commerce-transport-hébergement-restauration, et services principalement marchands (information et télécommunication ; activités financières ; activités immobilières ; activités de soutien aux entreprises ; services aux ménages). Ce champ regroupe les activités les plus sensibles à la conjoncture et couvre les deux tiers de l'emploi salarié total en Auvergne et au niveau France métropolitaine. L'agriculture, l'administration publique, l'enseignement, la santé et action sociale et les salariés des particuliers employeurs sont exclus. L'emploi intérimaire est compris dans les services marchands et représente moins de 10 % de l'emploi de ce secteur en Auvergne comme au niveau métropolitain. Les séries sont corrigées des variations saisonnières (CVS).

• **Le secteur de la construction** comprend les activités de construction générale et de construction spécialisée pour les bâtiments et le génie civil : chantiers de construction neuve, rénovations, réparations, extensions et transformations, montage de bâtiments préfabriqués ou de structures, constructions de nature temporaire. Les statistiques sur la construction neuve issues de la source Sitadel et commentées dans la publication ne constituent donc qu'une partie de l'activité de la construction générale. En revanche l'évolution de l'emploi salarié concerne l'ensemble des effectifs salariés du secteur de la construction.

Insee Auvergne

3 place Charles De Gaulle
BP120
63403 Chamalières cedex

Directeur de la publication :
Amaud Stéphane

Rédaction en chef :
Anna Simon, Anthony Faugère

ISSN : 2263-5734

© Insee 2014

Maquette : Insee
Mise en page : Insee

Pour en savoir plus :

- Note de conjoncture nationale, juin 2014, « La croissance revient mais ne décolle pas »
www.insee.fr rubrique **Thèmes/conjoncture/analyse de la conjoncture**

